

Prolongation de l'offre AXA APH

AXA, AXA Asia Pacific Holdings Limited (AXA APH) et National Australia Bank Limited (NAB) ont convenu aujourd'hui de prolonger jusqu'au 31 août 2010 inclus la période accordée à NAB pour répondre aux inquiétudes soulevées par l'autorité de la concurrence australienne (« ACCC »).

Le 19 avril, l'« ACCC » a annoncé qu'elle s'opposerait à la transaction proposée, par laquelle NAB acquerrait 100% d'AXA APH (dont il conserverait les activités australiennes et néo-zélandaises et cèderait à AXA 100% des activités asiatiques).

AXA comprend que NAB continue d'étudier ses options quant aux objections de l'« ACCC ».

AXA, AXA APH et NAB ont convenu du paiement d'un dividende intérimaire aux actionnaires d'AXA APH d'au plus 9,25 centimes de dollars australiens par action qui sera déterminé par les administrateurs d'AXA APH. Les trois sociétés ont aussi prolongé la date d'approbation par les actionnaires et la cour de justice de la transaction proposée du 31 octobre 2010 au 31 janvier 2011.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique. Pour l'année 2009, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 90,1 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 3,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2009, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 015 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depository Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site : www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine: +33.1.40.75.56.07
Paul-Antoine Cristofari: +33.1.40.75.73.60
Sylvie Gleises: +33.1.40.75.97.05
Thomas Hude: +33.1.40.75.49.05

Relations presse AXA :

Emmanuel Touzeau: +33.1.40.75.46.74
Armelle Vercken: +33.1.40.75.46.42

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer notamment à la section « Avertissements » page 2 du Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.